

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires étrangères
et du développement international

Arrêté du 20 mars 2017

**portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire
du corps des secrétaires des affaires étrangères**

NOR : MAEA1708664A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, notamment son article 9 ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires des affaires étrangères ;

Arrête :

Article 1^{er}

M. Michaël DESLAIMES, secrétaire des affaires étrangères, est désigné en qualité de représentant du personnel titulaire, au titre de la CFDT-MAE, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires des affaires étrangères, en remplacement de Mme Elsa PIGNOL.

M. Léo LAPORTE, secrétaire des affaires étrangères, est désigné en qualité de représentant du personnel suppléant, au titre de la CFDT-MAE, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires des affaires étrangères, en remplacement de M. Michaël DESLAIMES.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 20 mars 2017

Pour le ministre des affaires
étrangères et du développement
international et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
Cédric MANUEL